

QUELS SONT LES ENJEUX DU CONGRÈS DE LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ ?

Émeric Bréhier

17/11/2017

La République en Marche tient son congrès, à Lyon, samedi 18 octobre 2017. Analyse des enjeux par Émeric Bréhier, directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation Jean-Jaurès.

Les prochains mois vont être cruciaux pour le « puzzle » électoral français tel qu'il est ressorti de la dernière campagne des élections présidentielle et législatives. En effet, entre ce week-end et la fin du mois de mars prochain, l'ensemble des formations politiques vont vivre des moments importants de leur vie collective. Qui pour renouveler leurs instances dirigeantes ? Qui pour se pencher sur leur évolution programmatique, leur lecture du monde, leurs orientations stratégiques ? On pense ici bien évidemment au Parti socialiste, mais c'est aussi le cas – même si dans des limites de prime abord moins dramatiques – pour Les Républicains et le Front national, mais également pour le nouveau mouvement lancé par Benoît Hamon M1717. À l'issue de ces différents congrès ou conventions, le paysage politique aura, au moins sur le plan organisationnel, digéré la dernière phase électorale. Et même si les regards vont d'abord et avant tout se tourner vers La République en marche, il conviendra de suivre, notamment, avec attention les prochaines réunions de La France insoumise.

En ce qui concerne le mouvement qui a appuyé la candidature victorieuse d'Emmanuel Macron, le moment est d'importance. En premier lieu car il s'agit là de mettre en musique les statuts adoptés cet été par près de 90% des adhérents (même si le taux de participation a pu en décevoir certains et interroger d'autres). Ce n'est en effet pas un moment anodin que de mettre en place les instances prévues pour faire fonctionner le parti présidentiel. À plus d'un titre. Cela constitue d'abord l'aboutissement de la longue marche entamée en avril 2016 et qui s'est conclue par deux retentissantes victoires. Ensuite car il s'agit rien de moins que d'achever l'établissement du dispositif politique devant permettre au président de la République et à son gouvernement de mener les indispensables batailles politiques évidentes dans les prochains mois afin de faire admettre les politiques publiques et les réformes déjà lancées et celles à lancer. L'enjeu est d'autant plus d'importance qu'après avoir été qualifié de « président des riches », il ne faudrait pas que le qualificatif d'« anti-démocratique » ne soit accolé au président de la République et à son

mouvement. Or, force est de constater que c'est bien ce message qui est repris avec force ces derniers jours suite au choix présidentiel en faveur de son ministre Christophe Castaner. Choix somme toute empreint d'une logique certaine. Celui-ci a fait partie des premiers parlementaires à avoir rejoint celui qui allait devenir le président de la République et n'a eu de cesse de tourner sur l'ensemble du territoire afin de galvaniser les femmes et les hommes qui avaient rejoint En Marche !.

À cet égard, la manière dont La République en marche aborde le processus conduisant à la mise en place des instances a son importance. En effet, ce qui caractérise les statuts de ce jeune mouvement est d'abord et avant tout sa grande fluidité. Nulle structure intermédiaire entre d'une part le Conseil et le Bureau exécutif et d'autre part les comités locaux n'est prévue. Ce n'est en rien un oubli mais bien une volonté affirmée et assumée. Il s'agit ici de lutter, est-il expliqué, contre l'existence de baronnies, en une référence limpide au Parti socialiste que nombre des premiers Marcheurs ont assidûment fréquentés. Même si l'on peut émettre des doutes sur la réalité fonctionnelle de ce principe, il constitue néanmoins un marqueur. On retrouve d'ailleurs ce souci dans la grande liberté accordée aux comités locaux pour non seulement se créer mais également pour instituer leurs propres règles de fonctionnement. Dès lors, évidemment, qu'elles respectent les statuts. À ceci près, et c'est la spécificité de La République en marche par rapport à ses homologues, que sont prévus des modes de remontée d'information desdits comités locaux présentés comme novateurs avec une place accrue accordée au numérique.

Face au risque d'accusation de non respect de la démocratie, la direction du mouvement a déjà rectifié le tir puisqu'elle a accepté, finalement, d'organiser un débat entre les quatre « premiers de cordée » tirant les quatre listes soumises au Conseil de samedi 18 novembre pour l'élection des deux tiers du Bureau exécutif. L'autre tiers étant élu par le Bureau exécutif sur proposition du délégué général. Il conviendra de suivre avec attention deux éléments : tout d'abord de voir si les « contestataires » seront parvenus à imposer un vote au bulletin secret, ce qui n'était pas à l'origine prévu. Il faudra également scruter avec attention le score de chacune de ces quatre listes, et plus particulièrement celle établie en soutien au seul candidat au poste de délégué général où l'on retrouve, parmi d'autres, les deux présidents des groupes parlementaires de La République en marche mais également certains des premiers soutiens du président de la République, dont son ancien trésorier.

Moment important enfin, car au travers de ce Conseil, c'est bien de la préparation des prochaines échéances électorales dont il est question. Même si les élections territoriales sont relativement lointaines, il convient de les préparer dès maintenant. Ceci est vrai pour l'ensemble des organisations politiques mais plus encore pour La République en marche, tant les dernières

élections sénatoriales ont été marquées par le manque de relais locaux pour les candidates et candidats. Avec les résultats que l'on sait. Cette étape sera essentielle pour inscrire durablement le mouvement du président Macron dans la vie politique française. Avec ce suprême paradoxe, rien, alors, ne distinguera fondamentalement La République en marche des autres formations politiques. En quelque sorte, ce Conseil de Lyon apparaît ainsi comme l'ultime étape d'une chevauchée conquérante et la première d'une phase de normalisation. Le « nouveau monde » issu de la « **révolution de velours** » du printemps dernier va devoir se parer de certains oripeaux de « l'ancien monde » afin de pouvoir se construire dans la durée. Cette réalité, somme toute peut-être amère pour certains Marcheurs, explicite sans doute les réactions d'urticaire de ces derniers jours.